



DECLARATION UNITAIRE AU COMITE TECHNIQUE LOCALE DU MARDI 18 DECEMBRE 2012

Vous avez entendu réunir ce Comité Technique Local en seconde convocation, en vue d'aborder notamment et principalement ce que vous appelez pudiquement « le Volet emplois du Projet de Loi de Finances 2013 », et ce, après la journée de mobilisation des personnels du 27 novembre 2012 où près d'un agent sur quatre était en grève.

En convoquant cette séance sur le volet « emplois », vous ne pouvez qu'alimenter toujours et encore l'exaspération de plus en plus grande des personnels, face à un quotidien de plus en plus insoutenable.

Chaque jour, la dégradation des conditions de travail s'accélère pendant que la qualité du service régresse et que la charge de travail explose : face à cela, comprenez-vous l'exaspération des personnels à la D.D.Fi.P. 74 ? Quelles solutions pérennes autres que des mesurottes entendez-vous apporter aux personnels face à la dégradation continue des conditions de travail ?

Quel est le sens de votre action administrative au sein de la D.D.Fi.P. 74 ? Est-il de heurter le sens du service public des personnels ? Est-il de créer de la souffrance au travail ?

Ces questions méritent d'être posées : nous n'attendons malheureusement plus aucune réponse de votre part car nous constatons depuis plusieurs années, l'indifférence et l'autisme de l'administration face à cette « tragédie en devenir ».

En quelle langue pouvons-nous, nous les Représentants des Personnels, nous exprimer afin de nous faire comprendre et de nous faire entendre auprès de vous : les agents n'en peuvent plus des suppressions d'emplois, des restrictions budgétaires, de l'accroissement continu des charges et des restructurations incessantes.

Alors même que la crise économique amplifie les difficultés de nos concitoyens, nous ne sommes plus en capacité de répondre à leurs exigences. Cette situation génère des tensions sans précédent pouvant aller jusqu'à l'agression verbale voire physique des agents chargés de l'accueil.

Elle se traduit également par un repli de la présence du service public, notamment par la suppression programmée de nombreuses trésoreries de proximité, alors que le besoin de conseil aux collectivités locales des 34 000 communes de moins de 5 000 habitants demeure élevé dans le contexte actuel.

Dans le prolongement de ce qui précède, quelles sont les trésoreries que vous allez supprimer l'année prochaine ou dans deux ans ? la Trésorerie de BOEGE ? la Trésorerie du BIOT ?

La détresse maintes fois exprimée notamment par les agents des S.I.P. d'ANNECY et d'ANNEMASSE n'a, dans les actes, visiblement pas été entendue alors même que ces services sont aujourd'hui en situation de sous-effectif réel et ce, après et malgré la suppression de dizaines d'emplois C dans le département ces dernières années.

Sur un plan national, le constat est identique : la situation sans cesse dégradée que connaît la D.G.Fi.P. au niveau des conditions de travail, est loin de correspondre à celle revendiquée au niveau du Document d'Orientation Stratégique de M. PARINI, ancien D.G.Fi.P., et à des années lumières de celle que revendique M. Bruno BEZARD, nouveau D.G.Fi.P. à travers sa nouvelle « démarche stratégique ».

Certes, l'Administration met régulièrement en place des groupes de travail sur nombre de sujets mais, comme toujours, le point d'achoppement, au-delà des déclarations d'intention, reste fondamentalement la question des moyens.

Au contexte d'efforts incessants demandés aux agents s'ajoute le gel, financièrement insupportable, pour la troisième année consécutive, des traitements et des régimes indemnitaires.

Dans le même temps, une nouvelle « démarche stratégique » est annoncée.

La simple lecture des extraits du discours de M. Moscovici (ministre de l'économie et des finances), en ligne sur l'intranet Ulysse 74, montre que cette « nouvelle démarche stratégique », sous couvert de simplifications, vise clairement à l'abandon pure et simple de certaines missions et à diminuer la densité du réseau comptable par des restructurations dont vous n'entendez pas assumer actuellement la responsabilité auprès des élus.

Au demeurant, avant de mettre en place « une nouvelle démarche stratégique », il conviendrait de faire un réel bilan de la fusion autre que le numéro d'autosatisfaction auquel se livre régulièrement ministres et D.G..

De plus, les restrictions de budget de fonctionnement aboutissent à alourdir la charge de travail dans une recherche systématique, aveugle et frénétique d'économies.

Cette situation budgétaire sans issue, a un impact sur les missions de service public, dans un contexte où le barème de remboursement des frais de déplacements des personnels est volontairement sous évalué par l'Administration.

La suppression de 2 062 emplois supplémentaires au niveau de la D.G.Fi.P. l'année prochaine, s'ajoute aux 2 441 suppressions d'emploi de l'année précédente et à celles imposées depuis plusieurs années.

De même, au niveau local, la suppression de 15 emplois budgétaires à la D.D.Fi.P. 74 programmée l'année prochaine, s'ajoute aux 27 suppressions d'emplois que vous avez entendu appliquer au titre de l'année précédente à une Direction qui est déjà exsangue en agents de catégorie B et en agents de catégorie C !!!

Où se situe donc, pour vous, la limite de cet exercice de démantèlement de ce service public pourtant prétendument « au cœur de la République » en HAUTE-SAVOIE ?

Vous pourrez toujours essayer de faire diversion comme d'habitude sur la réalité et l'impact des suppressions d'emplois décidés politiquement en ayant recours à l'illusion, à l'emploi de votre dialectique technocratique (« taux d'effort », efficacité et autres expressions) ; vous n'arrivez pas à dissimuler l'état de ce grand corps malade qu'est aujourd'hui la D.G.Fi.P..

Par ces nouvelles suppressions d'emplois, vous entendez prêter votre concours à la poursuite par ce gouvernement d'une politique constante de démantèlement des « services publics » engagée depuis 15 ans au moins. Sur ce point au moins, le changement, d'évidence, c'est pas pour maintenant !

Ces suppressions ont en effet été programmées dans le cadre de l'actuel Projet de Loi de Finances sous couvert de « Modernisation de l'Action Publique », nouveau nom d'une R.G.P.P. prétendument par ailleurs abandonnée. Si les vagues précédentes ont fortement dégradé les conditions de travail, désormais c'est l'existence même de certaines missions qui se trouve menacée.

De tout le réseau, remonte la lassitude, la démotivation et le ras-le-bol des collègues des deux filières. L'édifice ne tient plus que grâce à la conscience professionnelle de l'ensemble des agents et à l'implication ou à ce qui en reste des cadres de proximité malgré la campagne de dénigrement initiée à leur encontre par la Direction Générale et particulièrement du Nouveau Directeur Général, M. Bruno BEZARD.

Nous attendons de pied ferme, ce grand voyageur en HAUTE-SAVOIE dès l'année prochaine, afin de le sensibiliser pleinement aux réalités de terrain qu'il ignore d'évidence.

Les Personnels de la D.G.Fi.P. attendent autre chose que les déclarations d'intention habituelles de l'Administration qui se brisent d'ailleurs invariablement et aussitôt sur le dictât des réalités budgétaires que vous opposez et imposez aux personnels.

Au-delà des préoccupations affichées pour leurs conditions de travail, les personnels sont en attente de réalisations concrètes et d'une juste reconnaissance des efforts consentis au travail, à travers une revalorisation de leur rémunération, à travers un système de notation plus juste et à travers l'existence de volume de promotion inter-catégorielle et intra-catégorielle de nature à permettre un épanouissement personnel et une évolution professionnelle dans la dignité.

Concernant ce dernier point, nous dénonçons la diminution globale de l'ensemble des promotions internes et externes car elles fragilisent encore plus les conditions de travail des personnels à la D.G.Fi.P..

En matière de régime indemnitaire, force est de constater que la Direction Générale joue la montre : les déclarations de Mme LEBRANCHU sur le fait que « certains devront en attendre d'autres » couplés au rapport de la Cour des Comptes exacerbent les inquiétudes des personnels sur le caractère secondaires de la mission de la D.G.Fi.P. au sein de la société.

Choqués par l'annonce politique et publique du caractère non prioritaire de leurs missions ; les agents de la D.G.Fi.P. ont aussi entendu le message pour le moins contradictoire bien que leur étant uniquement destiné de M. MOSCOVOCI, les plaçant « au cœur de la République ». Les personnels de la D.G.Fi.P. ne donc pourront naïvement y croire que si ce discours se concrétise très rapidement par les emplois et les crédits budgétaires indispensables à l'exercice des missions de la D.G.Fi.P. et nécessaire pour assurer la reconnaissance des agents, victimes de 20 ans de restructurations, de réductions d'effectifs et de dégradation des conditions de travail.

En outre, avec les annonces de privilégier le niveau interministériel au détriment de la D.G.Fi.P., les plus grandes craintes existent sur le maintien des acquis, conquis au fil des conflits dans notre champ professionnel et qui ont permis d'en connaître les spécificités.

Celles-ci trouvent notamment leur illustration au travers du non respect du volume de promotion interne pour l'année 2012, de la remise en cause des engagements de la D.G.Fi.P. sur la non application de la rémunération au mérite individualisée (P.F.R.) ou encore des conditions drastiques fixer pour accéder au 8^{ème} échelon de la catégorie C imposant aux agents concernés un engagement ferme de départ à la retraite.

Après les observations répétées de la Cour des Comptes, il apparaît que le régime des rémunérations accessoires est également menacé.

Exemplaires hier, aujourd'hui non prioritaires, demain travaillant si rien n'est fait dans une administration « tiers-mondiste » sans moyens, les agents sont fatigués de se battre au quotidien afin de maintenir un service public de qualité.

En conséquence, vous comprendrez, Monsieur le Président du C.T.L. de la D.D.Fi.P. 74, que nous opposant une nouvelle fois aux suppressions d'emplois, un certain nombre d'entre nous, quittent la séance, sans attendre, dans la mesure où vous avez aucune réponse à apporter aux personnels et qu'ils ne souhaitent pas quelque part cautionner cette politique en discutant, à la marge, de la répartition des suppressions d'emplois au plan local. Les choix, Vos choix sont déjà fait et il n'y a rien véritablement à discuter.

Nous vous demandons d'annexer la présente déclaration au procès-verbal du C.T.L. du mardi 18 décembre 2012.